11ᵉ PRIX
BONNE PRATIQUE
EN PARTICIPATION CITOYENNE

Diputación de Gipuzkoa

Espace Interinstitutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Guipúzcoa	
Territoire: *Territoire historique de Guipúzcoa*	
Entité de promotion: Gouvernement Provincial de Guipúzcoa	
Pays: Espagne	
Date de début:18/1/2017	Fin: En cours
Population: 710.000	
Superficie: 1.980 km²	
Densité de population: 356,1 hab./ km²	
Revenue par habitant: 19.880 €.	

Description du contexte

La **Diputación Foral de Guipuzkoa** est le gouvernement de la province de Gipuzkoa au Pays Basque espagnol.

La **Diputación Foral de Gipuzkoa** accorde une attention particulière à la Gouvernance et à l'incorporation effective de la participation citoyenne dans sa gestion quotidienne. La création et la configuration de la Direction de la gouvernance et de la communication avec la société, qui dépend de la Direction de la participation citoyenne et de la «Stratégie de bonne gouvernance» incluse dans le Plan stratégique de gestion pour la période 2015-2019 en sont un bon exemple.

La «Stratégie de Bonne Gouvernance» préconise de transformer les formes de gouvernance et de faire de la Bonne Gouvernance la caractéristique du Conseil Provincial de Gipuzkoa, ouvrant ainsi de nouvelles voies de participation.

Cette stratégie implique un nouveau mode de gouvernement qui intègre une vision horizontale et décentralisée de son exercice et un plein développement du travail en réseau, conçu comme un outil interinstitutionnel de coopération et d'impulsion des politiques de participation citoyenne.

Le Plan stratégique de gestion pour la période 2015-2019 soulève la nécessité d '«établir une relation ouverte avec les citoyens» comme objectif général et, dans ce cadre, le Conseil des mairies est mis en place pour participer à la mise en réseau et à la cette zone.

Cet espace interinstitutionnel, avec quelques précédents ouverts au dernier terme, même non formalisé du point de vue institutionnel, le cas de «Herritarrekin Sarea», veut aller plus loin que la logique conventionnelle de fonctionnement des organes qui institutionnalisent traditionnellement la

participation.

Cet Espace Inter-Institutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Gipuzkoa a pour objectif de construire, par un processus d'institutionnalisation effective, un réseau ou espace interinstitutionnel dont font partie le Conseil Provincial de Gipuzkoa et les municipalités du Territoire Historique D'autres entités locales de Gipuzkoa peuvent parfois intégrer et prendre part activement au réseau interinstitutionnel.

La création ou l'institutionnalisation de cet espace a en ce moment beaucoup plus de profondeur car elle coïncide avec l'approbation récente de la Loi 2/2016 du 7 avril sur les Institutions Locales du Pays Basque qui comprend au chapitre IV, Titre VI, Un règlement détaillé et exhaustif sur la participation citoyenne applicable aux entités locales de Gipuzkoa et en particulier à leurs municipalités.

Un règlement qui développe et détaille un nouveau cadre normatif de participation citoyenne qui doit nécessairement favoriser le développement de cette politique transversale dans les municipalités de Gipuzkoa et renforcer le rôle des citoyens dans la promotion, la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques locales.

Objectifs

Les objectifs de l'espace interinstitutionnel de la participation citoyenne et du territoire historique au Gipuzkoa sont les suivants:

1. Travailler dans le développement de la participation citoyenne en tant que portée transversale d'action transversale du Conseil Provincial et des entités locales du Territoire Historique de Gipuzkoa.
2. Promouvoir le dialogue et l'impulsion des politiques de participation citoyenne, d'échange d'expériences et de bonnes pratiques et de l'apprentissage réciproque.
3. Établir un espace ou un réseau de rencontres interinstitutionnelles visant à promouvoir les politiques de participation citoyenne afin de renforcer les relations entre les citoyens et leurs institutions.
4. Établir un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques des différentes institutions en matière de participation citoyenne, en promouvant une communauté institutionnelle d'apprentissage réciproque et d'amélioration institutionnelle.
5. Établir des canaux d'assistance et de coopération technique pour le bon exercice et le respect des obligations normatives, l'approbation des règlements, des ordonnances ainsi que la mise en œuvre des méthodologies, processus et instruments de participation citoyenne des institutions.
6. Servir de canal pour aider à déterminer la politique de subvention du

gouvernement provincial dans le domaine de la participation citoyenne.

7. Promouvoir des programmes de formation et des séminaires spécialisés qui renforcent les compétences institutionnelles des postes publics et développent les compétences professionnelles des cadres et techniciens locaux et régionaux en matière de participation citoyenne.

Description de l'expérience

L'espace interinstitutionnel de la participation citoyenne est régi par des principes d'antiformalisme et de flexibilité dans la définition des corps et des structures. Les normes organisationnelles de l'espace peuvent créer de nouvelles structures, adapter des structures existantes ou ouvrir des forums de caractère différent de ceux initialement prévus.

La structure de cet espace est:

A. Structures nécessaires

A.1. Espace général ou plénière.

L'Espace Général ou Plénière est l'organe qui rassemble tous les acteurs institutionnels qui font partie de l'Espace. Les activités développées sont:

A. Connaître et informer les lignes fondamentales des subventions que le Conseil provincial entend approuver en matière de participation citoyenne et qu'elles s'adressent aux municipalités et aux autres entités locales.

B. Définir les grandes lignes d'activités et les avantages qui doivent être promus à partir de cet espace.

C. Recevoir des informations détaillées sur toutes les activités et les avantages dans ce domaine tirés de l'Espace exécutif et les accords ou propositions des Forums techniques.

D. Proposer au Conseil Provincial de Gipuzkoa le budget à allouer à l'Espace Interinstitutionnel.

E. Approuver le règlement intérieur de l'organisation et du fonctionnement de l'Espace.

F. Approuver le rapport annuel d'activités.

G. Désigner les trois personnes qui occupent le bureau du maire ou de conseiller municipal qui seront membre de l'Espace exécutif représentant les municipalités. Dans ce vote, seuls les membres représentant les municipalités et non ceux du Conseil provincial interviennent.

L'espace général ou la plénière sont convoqués au moins une fois par an. Toutefois, après un premier appel, il peut être convenu que les réunions se tiennent sur une base semestrielle

A.2. Espace exécutif

L'Espace Exécutif adopte, sur proposition des Forums Techniques, toutes sortes d'accords qui ne sont pas réservés à la compétence de l'Espace Général ou de la Plénière. Il a comme fonctions

A. Promouvoir l'élaboration de règlements municipaux ou d'ordonnances en matière de participation citoyenne.
B. Définir des méthodologies de processus participatifs de type accords de délibération participative de caractère municipal et du reste des entités locales.
C. Appuyer la création de registres d'entités de participation citoyenne promus par les municipalités ou d'autres entités locales.
D. Concevoir des modèles-types de participation pour l'élaboration des dispositions normatives générales des municipalités et des autres entités locales.
E. Mettre au point des méthodes et des instruments normatifs de participation des citoyens, notamment en ce qui concerne les consultations populaires, les consultations sectorielles ou territoriales, les consultations ouvertes et l'appui technique dans le domaine des technologies de l'information et des moyens télématiques pour rendre ces instruments efficaces.
F. Favoriser le développement des structures organisationnelles municipales et d'autres entités locales de nature transversale en termes de participation citoyenne et de soutien aux niveaux politiques et techniques des communes.
G. Exercer toute autre activité, attribution ou fonction reconnue par les règles ou ayant une relation directe avec l'objet et les buts de l'Espace et favoriser la participation citoyenne.

B. FORUMS TECHNIQUES

Espaces de débat, d'articulation de mesures et d'élaboration de projets et de

règlements, principalement orientés vers l'élaboration de propositions visant les structures nécessaires de l'Espace dans le but de renforcer les politiques de participation citoyenne des mairies et autres entités locales de Guipúzcoa et Régionale.

Il sera possible de constituer des groupes d'étude et d'analyse, de promouvoir des ateliers ou des séminaires et d'intégrer des experts dans les différents domaines de la participation citoyenne.

La composition de chacun de ces espaces est régie par les dispositions du Décret 1/2017 du 17 janvier portant création de l'Espace Interinstitutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Guipúzcoa et par les règles d'organisation approuvées par l'Espace Général ou Plénière sur la proposition De l'Espace Exécutif et qui sera publié au Journal Officiel de Guipúzcoa.

LEADERSHIP DE L'INITIATIVE ET RESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS ACTEURS.

Les départements de Gouvernance et de Communication avec la Société ont les attributions suivantes:

A. Participer activement aux structures et structures de l'Espace, tant sur le plan politique que technique.
B. Favoriser le fonctionnement de l'espace.
C. Définir les lignes de subvention en termes de participation citoyenne qui favorise en faveur des entités locales et proposer leurs délibérations et connaissances par les instances compétentes ou structures de l'Espace.
D. Proposer des programmes spécifiques de participation, des programmes de formation, des réunions, des séminaires ou d'autres activités de formation, aux fins de discussion et d'accord par les organes ou structures compétents de l'espace.
E. Contribuer à l'espace les bonnes pratiques en matière de participation que le Conseil provincial a mises en mouvement et enrichir la connaissance des institutions qui en font partie et améliorer les politiques provinciales ou municipales de participation citoyenne.
F. Proposer des guides méthodologiques ou tout autre instrument ou outil facilitant la participation citoyenne.
G. Fournir une assistance technique et une coopération aux municipalités et autres entités locales dans le domaine de la participation citoyenne, en particulier aux municipalités ayant moins de population ou manquant de ressources ou de moyens pour promouvoir ces politiques.
H. Dynamiser l'espace à travers les structures existantes et coordonner, le cas échéant, les Forums techniques.

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE ET MÉCANISMES DE PARTICIPATION MIS EN PLACE DANS LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROCESSUS:

L'Espace Interinstitutionnel de la Participation Citoyenne du Territoire Historique de Gipuzkoa dispose d'un Espace Général ou Plénière, qui sert d'initiateur au processus de construction de l'Espace et qui acquiert par la suite un rôle intermittent et moins efficace.

Le protagonisme est transféré en faveur de l'Espace Exécutif, réduit dans sa composition dans le but de lui faire le véritable moteur du réseau qui se constitue d'une portée institutionnelle multiniveau qui a parmi ses objectifs prioritaires pour garantir l'efficacité de la participation municipale, Avec quelques attributions fonctionnelles dans ce qui affecte les activités et, le cas échéant, les avantages, de haut niveau, en particulier dans ce qui affecte les municipalités, et avec une prépondérance à plusieurs niveaux.

L'Espace Exécutif et sa propre activité fonctionnelle sont alimentés par les Forums Techniques, qui sont les domaines d'interrelation où les différentes propositions sont préparées qui sont ultérieurement soulevées à la Plénière ou, le cas échéant, à l'Espace Exécutif. Dans ces Forums de nature technique, nous travaillons sur les aspects de la participation citoyenne au niveau municipal, mais avec une interrelation indéniable avec tout ce qui est fait ou promu par le Conseil Provincial.

Budget

Le budget alloué au cours de l'exercice 2017 pour le financement des différentes activités menées dans le cadre de l'Espace Interinstitutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Gipuzkoa (Réunions, ateliers, programmes de formation, services de conseil aux communes, Etc) À 244 886 euros.

DESCRIPTION DE L'INFORMATION DIFFUSEE AU COURS DU PROCESSUS

Toute l'activité qui se déroule dans le cadre de l'Espace Interinstitutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Gipuzkoa est accompagnée de la documentation correspondante et génère une série de résultats et de conclusions qui sont transférés aux formats publics et accessibles.

Procès-verbaux des réunions et des ateliers, rapports d'activité, matériel de conférence, guides et ateliers, etc. Incorporer des critères de lecture faciles (ou, à défaut, des versions actuelles dans ce format) pour faciliter leur compréhension.

À titre d'exemple, les procès-verbaux des ateliers tenus avec des techniciens et des responsables politiques dans la participation citoyenne des grandes municipalités (plus de 10 000 habitants), moyennes (2 000 à 10 000 habitants) et petits (moins de 2 000 habitants) Carte des activités dans le domaine qu'ils ont développées ou sont en développement à ce jour, identifier les défis à venir et, avec cela, les besoins qui se présentent pour les atteindre).

Résultats

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS DANS LE PROCESSUS ET LE POURCENTAGE DE LA CIBLE TOTALE DE POPULATION. PROFIL DES PARTICIPANTS.

L'Espace Interinstitutionnel de Participation Citoyenne du Territoire Historique de Guipúzcoa vise à construire un réseau ou un espace interinstitutionnel dont font partie le Conseil Provincial de Guipúzcoa et les municipalités du Territoire Historique, bien que le reste des entités Locales de Guipúzcoa autres que les Municipalités peuvent volontairement s'y ajouter.

Les deux principaux niveaux de gouvernement (Conseil provincial et municipalités) sont représentés, ainsi que, le cas échéant, les autres entités locales de Guipúzcoa qui peuvent y être ajoutées.

À ce jour, des représentants politiques (maires et conseillers) et du personnel technique responsable de la participation des citoyens de 42 municipalités ont participé. L'objectif à court et moyen terme est d'avoir une représentation de toutes les municipalités du territoire historique de Guipúzcoa et du reste des entités locales de Guipúzcoa différentes des municipalités qui manifestent de l'intérêt à adhérer à cette initiative.

Diputación de Gipuzkoa